



HAL
open science

Intercompréhension et facettes identitaires : des représentations de migrants maghrébins de France

Luc Biichlé

► **To cite this version:**

Luc Biichlé. Intercompréhension et facettes identitaires : des représentations de migrants maghrébins de France. Synergies Europe, 2010, 5, pp.15-22. hal-01011483

HAL Id: hal-01011483

<https://hal.science/hal-01011483>

Submitted on 24 Jun 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Intercompréhension et facettes identitaires : des représentations de migrants maghrébins de France

Luc Biichlé
Laboratoire *Identité Culturelle, Textes et Théâtralité*
Université d'Avignon
luc.biichle@univ-avignon.fr



Synergies Europe n° 5 - 2010 pp. 15-22

Résumé : *Fondé sur 105 entretiens auprès de migrants arabophones et/ou berbérophones en France, cet article traite de l'intercompréhension entre Maghrébins. En effet, selon certains enquêtés par exemple, la compréhension entre Marocains et Tunisiens en arabe dialectal va de soi alors que pour d'autres, il n'existe qu'une vague ressemblance entre les deux parlers. Les déclarations concernant l'intercompréhension semblent donc varier en fonction du contexte et de l'identité que l'individu associe à ce dernier. Ainsi, de manière extrêmement schématique, on déclarera au village, ne pas comprendre les personnes du village voisin alors qu'en France, on dira comprendre le Maghreb tout entier. Mon propos sera donc de montrer que ces déclarations peuvent varier en fonction de diverses actualisations d'une même identité.*

Mots-clés : *intercompréhension, plurilinguisme, représentations sociales, actualisations identitaires.*

Abstract : *Based on 105 interviews with Arabic-speaking and/or Berber-speaking migrants in France, this paper concerns intercomprehension between people from the Maghreb. Indeed, for example, some people declare that the comprehension between Tunisians and Moroccans speaking dialectal Arabic is obvious while for the other, there is barely a small similarity between both "varieties". Declarations concerning intercomprehension seem to vary according to the context and the identity associated to the latter by individuals. Thus, very schematically, one would say that he doesn't understand the people of the nearest village but in France, he will say that he understands the whole Maghreb. Therefore, my purpose will be to show that those declarations can change according to different actualisations of the same identity.*

Keywords : *intercomprehension, plurilingualism, social representations, actualisations of identity.*

Dans le cadre d'une thèse en sociolinguistique consacrée aux langues et parcours intégrationnels d'immigrés Maghrébins en France (Biichlé, 2007), je me suis intéressé à l'intercompréhension entre les diverses communautés en présence. Au fil des entretiens, les déclarations concernant la compréhension entre les

divers agrégats sociaux se multipliaient sans toutefois se recouper. Selon certains enquêtés, par exemple, l'intercompréhension entre Marocains et Tunisiens en arabe dialectal allait de soi alors que pour d'autres, il n'existait qu'une vague ressemblance entre les deux variétés et les différences prédominaient. Tout ceci me rappelait l'aphorisme de Madray et Marcellesi : « des différences minimales feront des différences de langues tandis que dans d'autres cas, des différences provoquant la non-compréhension seront délibérément négligées ». Ce sont donc ces apparentes contradictions dans les dires des enquêtés qui m'ont amené à envisager l'intercompréhension par un prisme moins strictement linguistique et mon propos sera de montrer l'importance que peuvent occuper les phénomènes identitaires dans les représentations et attitudes des locuteurs envers l'intercompréhension.

Les données sur lesquelles se fonde cet article sont le résultat d'entretiens semi-directifs individuels enregistrés, effectués auprès de 105 migrants maghrébins¹ rencontrés dans 13 organismes sociaux de la région Rhône-Alpes. Les trois nationalités (algérienne, tunisienne, marocaine) sont représentées ainsi que des locuteurs de la plupart des différents parlers arabes et berbères. Certains enquêtés sont primo-arrivants alors que d'autres habitent en France depuis parfois plus de 30 ans.

1. Aperçu de la situation sociolinguistique au Maghreb

Au Maghreb (Tunisie, Maroc, Algérie), la langue officielle est l'arabe littéraire. Sur cette zone géographique, coexistent plusieurs parlers (pour ne pas prendre parti puisque « nommer une langue, c'est déjà prendre position », Tabouret Keller, 1982 : 27) que l'on peut regrouper de manière lapidaire :

- l'arabe dialectal qui est la langue de la majorité des locuteurs dans les trois pays ;
 - le berbère qui concerne un nombre important de locuteurs surtout au Maroc et en Algérie ;
 - et le français, langue de l'ancien colonisateur, qui est encore très présent.
- Le système linguistique du Maghreb est souvent considéré comme une diglossie (Ferguson : 1959), situation linguistique que l'on peut définir sommairement comme la coexistence :
- d'une variété haute (H), l'arabe littéraire, apprise à l'école, lue, écrite, parlée exclusivement en contexte formel ;
 - avec des variétés qualifiées de basses (B), arabes dialectales et berbères, exclusivement utilisées en contexte informel, dans la vie courante.

On peut reprocher à cette présentation de ne pas prendre en compte les espaces intermédiaires entre les variétés puisque certains auteurs (Laroussi, 1993 ; Dufour, 2009) attestent de la présence d'un arabe médian entre H et B ainsi que de différences entre arabe littéraire et classique. Il faut également ajouter à cette répartition diglossique le français qui est toujours présent dans beaucoup de domaines comme l'administration ou l'enseignement supérieur, et qui peut être considéré comme une seconde variété haute ; certains auteurs parlent d'ailleurs de triglossie (Calvet, 1999). Par ailleurs, si la variété haute est celle de l'écrit, certaines variétés d'arabe dialectal et de berbère sont en voie de standardisation et sont maintenant aussi utilisées à l'écrit (Chaker, 2002).

Enfin, concernant les variétés basses, on peut selon certains auteurs, opérer des distinctions entre arabes marocain, algérien et tunisien (Caubet, 1998 ; Laroussi, 1993 ; Embarki, 2004), différences qui sont attestées par l'existence des cours dispensés par l'INALCO ou dans les ELCO.

Sur le plan identitaire, il est possible de distinguer trois tendances fortes, locale, islamique ou occidentale (Grandguillaume, 1979) auquel on peut ajouter la dimension nationale : identités marocaine, tunisienne et algérienne (Calvet, 1999 ; Auger & Moïse, 2004).

Le tableau suivant montre les variétés les plus importantes en nombre de locuteurs sur les trois pays et laisse envisager les multiples possibilités d'intercompréhension (hors français), sachant que ces dernières peuvent être bilingues voire plurilingues. Des locuteurs de chacun des parlers figurent parmi les enquêtés.

	arabe(s)		berbère(s)		
Maroc	littéraire	dialectal	tachelhit	tarifit	tamazight
Algérie	littéraire	dialectal	kabyle	chaoui	
Tunisie	littéraire	dialectal			

Dans l'univers multilingue du Maghreb toutes les combinaisons d'intercompréhension sont théoriquement possibles, au moins au sein des grandes familles, et, si les représentations des enquêtés montrent bien cette diversité, elles en soulignent également la complexité.

2. Trois grands types de représentations sur l'intercompréhension entre arabophones

Les représentations qui suivent sont celles de migrants ce qui peut influencer sur leurs dires puisque le fait d'habiter en pays étranger provoque toujours des remises en cause identitaires et représentationnelles (Lüdi, 1995). D'autre part, on ne perdra pas de vue que le poids du bilinguisme est souvent supporté par les minorités et que le Maghreb ne fait pas exception, les berbérophones sont donc souvent également arabophones.

2.1. Les représentations convergentes

Dans ce premier type de représentations, la question de l'intercompréhension entre les différents arabes dialectaux ne se pose pas puisque, selon certains enquêtés, ces parlers sont les mêmes dans tout le Maghreb ; tout au plus considère-t-on que l'accent ou quelques mots varient :

- « *Tunisien, algérien et marocain, c'est pareil, c'est la même langue, il n'y a que des mots qui sont pas pareils [...] l'accent aussi* ».
- « *Pareil le marocain algérie, pareil [...] c'est la même langue* ».

Pour ces deux enquêtés, l'intercompréhension est complète puisqu'il s'agit d'une seule langue avec quelques variations lexicales ou accentuelles. Cette représentation de l'intercompréhension semble correspondre, dans certains cas, à la manifestation ou à la revendication d'une identité supra-locale, l'identité

arabe et/ou musulmane. D'ailleurs, dans certains cas extrêmes, les enquêtés nient même la différence entre arabe dialectal et littéraire (Ferguson, 1959) :

- « *C'est pareil, kif kif, c'est l'arabe ! [...] vraie, vraie, vraie à langue, c'est kif kif, c'est pareil, comme le coran* ».

L'enquêtée suivante est berbère marocaine tarifit, elle trouve également bien peu de différences entre les parlers arabes nationaux :

- « *Si qu'est-ce qu'on parle l'Algérie on parle moi aussi, pareil, la même chose, qu'est-ce qu'on parle tunisien, l'Algérie heu, je comprends [...] c'est pas pareil pareil [...] y'en a des mots, c'est dur pour nous* ».

Cette enquêtée considère donc comprendre le tunisien et l'algérien, « *pareil, la même chose* » minimisant ainsi les différences entre parlers arabes même si elle reconnaît que « *c'est pas pareil pareil* ». Cependant, lorsqu'elle évoque le tamazight et le tachelhit, deux autres parlers marocains berbères, elle souligne la différence : « *c'est pas pareil langue* », ambiguïté que montre également le marqueur identitaire « nous » (tarifit, berbère, marocain ?). Pour certains enquêtés berbères, la volonté semble donc être de se démarquer des Arabes qui deviennent alors un groupe linguistique homogène auquel s'oppose le groupe berbère, au sein duquel, en revanche, on relève des différences.

2.2. Les représentations divergentes

Dans ce second type de représentations, les enquêtés établissent une correspondance entre les trois pays et leurs parlers respectifs. Les isoglosses coïncident avec les frontières étatiques, l'arabe dialectal se décline alors en tunisien, algérien et marocain, et l'on se comprend difficilement, voire pas.

- « *Je comprends rien au tunisien, avec une collègue tunisienne ici, je préfère quand même parler en français* ».

- « *Algérien et tunisien, vraiment j'ai appris en France, chez nous (au Maroc), y'en a pas [...] même tunisien je comprends un peu parce que ma belle-sœur il est tunisien* ».

- « *Je l'ai appris ici (le tunisien) parce qu'au Maroc on sait même pas c'est quoi le tunisien [...] maintenant, on commence à comprendre parce qu'on vit avec eux (les tunisiens), la première fois, on comprenait rien, rien de rien, [...] pour le pain, pour la bouffe, pour tout, parce qu'il y a des mots qu'on dit d'une façon, eux le dit d'une autre façon aussi* ».

Pour ces trois enquêtés, aucune ambiguïté possible, on ne se comprend pas entre les trois pays, représentation que l'on peut retrouver, au moins partiellement, chez les auteurs cités dans la partie I. Ce découpage en trois blocs linguistiques distincts, coïncidant avec les frontières géopolitiques, semble souvent aller de pair avec le sentiment d'identité nationale (cf. première partie).

2.3. Les zones d'intercompréhension

Dans ce dernier type de représentations, les enquêtés déclarent comprendre les personnes géographiquement proches plutôt qu'une variété ou une autre.

- « *Je parle tunisien et algérien parce que là où j'habite, c'est près de l'Algérie* ».

- « *Même les Algériens (on comprend) d'accord on a on est pas loin de la frontière [...] parce qu'au Maroc on sait même pas c'est quoi le tunisien* ».

- « *J'habite juste à la frontière tunisienne donc c'est à peu près la même chose (le tunisien) [...] c'est le marocain, y'a beaucoup de mots que je comprends pas* ».

Ici, on substitue aux deux types précédemment évoqués l'idée de zones d'intercompréhension (Biichlé & Abouzaid, 2007), un peu à l'image du continuum dialectal roman. Au lieu de se définir préalablement par l'adhésion à un groupe humain, on détermine des zones au sein desquelles on se comprend. Ainsi, par exemple, il y aura intercompréhension entre les Algériens de l'Est et les Tunisiens, et pareil pour ceux de l'Ouest et les Marocains (Taleb-Ibrahimi, 1995).

Les représentations sociales, l'expérience, l'instruction, l'exposition à d'autres langues ou variétés constituent autant de facteurs qui peuvent également entrer en compte dans ces déclarations. Toutefois, on peut également envisager les apparentes contradictions entre ces différentes représentations comme autant d'actualisations identitaires en fonction d'un contexte.

3. Intercompréhension et identité : l'exemple de deux berbérophones

Les exemples suivants, deux femmes berbères plurilingues, montrent assez bien la correspondance entre les actualisations de facettes identitaires et les représentations de la compréhension des langues.

A) L'enquêtée suivante, qui est berbère tarifit, déclare que Marocains et Algériens parlent la même langue : « *marocain ou l'algérien, c'est pareil, c'est pareil, heu y'en a des fe un petit peu différences ben les mêmes que X quand même la langue* ».

Pour elle, au Maroc, il y a le chleuh (le berbère du Maroc) et l'arabe, et sa propre langue est le chleuh : « *y'en a chelha (chleuh), y'en a arabe [...] moi je parle chelha, oui, parle barbare (berbère)* ».

On peut donc voir dans ces propos, l'affirmation de l'usage d'un parler (chleuh) par opposition à un autre (arabe), voire un premier positionnement identitaire (identité berbère). Cependant, un peu plus tard, évoquant le tunisien, cette enquêtée déclare : « *la même chose que nous larbia larbia (l'arabe l'arabe)* », énoncé dans lequel apparaît l'usage d'une autre langue, l'arabe, et un marqueur potentiel de l'identité arabe (*nous*). Enfin, lorsqu'elle est interrogée sur les langues qu'elle parle au quotidien, celle-ci souligne « *y (je) parle plus arabe (que français)* » mais ne mentionne pas le chleuh. Il semble donc possible d'interpréter ces contradictions comme autant de figures identitaires. Dans cet exemple, l'une des facettes identitaires activée paraît donc être l'identité berbère (supra-locale) même si celle-ci semble cohabiter avec une identité plus locale (tarifit) et une autre identité supra-locale (arabe).

B) Cette autre enquêtée, algérienne et chaoui, revendique son appartenance au groupe berbère mais sans l'opposer à un groupe arabe uniforme. Elle distingue l'arabe tunisien, qu'elle déclare bien comprendre parce qu'elle était frontalière, de l'arabe marocain : « *c'est plus difficile avec les Marocains* ». Pour elle, le berbère est une langue (*ma langue exacte, c'est la le berbère*) et son identité est associée à cette langue :

« *Je suis un Chaoui, je suis un berbère [...] donc je comprends le kabyle, je comprends les mots chez les Chaouis qui parlent le kabyle un peu les Marocains, je comprends, y'a des petites différences, [...] sinon je comprends* ».

L'identité berbère semble également impliquer, pour cette enquêtée, l'intercompréhension entre différents groupes berbères (chaoui, kabyles et chleuh), avec toutefois, « *des petites différences* » ; différences qu'elle confirme d'ailleurs à propos du chleuh : « *ça fait à peu près pareil hein, y'a de, ouais voilà, certains mots qui se différencient, pas plus* ».

On retrouve dans ces propos l'identification au groupe berbère (*je suis un Berbère*) et au sous-groupe chaoui (*Je suis un Chaoui*). Cependant, il est possible de voir dans ces déclarations l'expression d'une facette identitaire puisque lorsque l'on interroge cette enquêtée sur sa langue vernaculaire au pays, celle-ci répond : « *L'arabe normal... algérien* ».

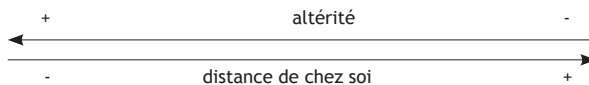
Ces deux exemples ainsi que ceux de la partie précédente montrent que certaines contradictions peuvent émerger dans les dires des enquêtés, schématisations discursives contradictoires qui sont des marques typiques des conflits identitaires propres aux migrants (Lüdi, 1995) ; mais surtout, ils montrent que l'affirmation d'une identité se fait également en déclarant comprendre une langue ou non.

4. Intercompréhension et actualisations identitaires

Les déclarations concernant l'intercompréhension semblent donc souvent varier en fonction du contexte et de l'identité que l'individu associe à ce dernier. Ainsi, de manière extrêmement schématique, on déclarera au village, ne pas comprendre les personnes du village voisin alors qu'en France, on dira comprendre le Maghreb tout entier. C'est d'ailleurs en substance le propos de Georges Lüdi (1995 : 225) à propos de cette identité à géométrie variable : « plus on s'éloigne de sa région d'origine, plus la communauté à laquelle on s'identifie devient grande ». A l'extrême, on pourrait également citer l'exemple de cette personne descendante de migrants qui déclare « *l'arabe c'est ma langue mais je ne la parle pas* » (Billiez, 1985 : 103) cas dans lequel on s'identifie à une communauté symbolisée par une langue dont on revendique la possession tout en en niant l'usage en production.

Le schéma suivant (figure 1) illustre le processus par lequel on se différencie de son voisin lorsque l'on en est proche mais auquel on s'identifie lorsque l'on veut se différencier d'un groupe étranger plus vaste dans lequel on ne veut pas se fondre.

Figure 1 : représentation de l'altérité des voisins



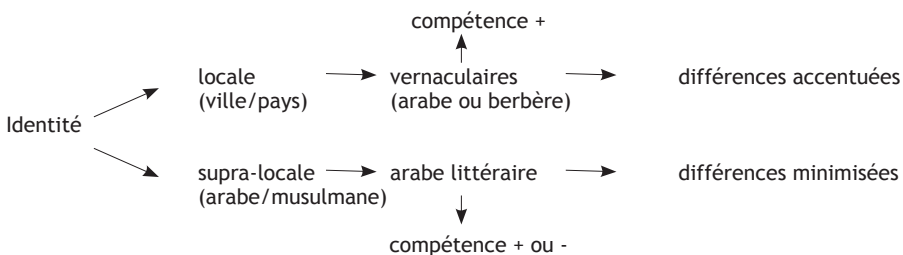
Le deuxième schéma (figure 2) illustre les diverses possibilités de déclarations sur l'intercompréhension (convergentes ou divergentes) en fonction de la distance avec celui que l'on dit comprendre (identification) ou ne pas comprendre (production d'altérité/identification).

Figure 2 : Représentations de l'intercompréhension en fonction de la distance



Dans le troisième schéma (figure 3), la compétence (+ ou -) symbolise le fait que l'on peut manifester ou revendiquer une identité supra locale à travers l'affirmation de la compréhension d'une langue que l'on connaît peu, voire pas (ex : l'arabe littéraire), alors que l'identité locale est manifestée ou revendiquée à travers de l'affirmation de la non compréhension des vernaculaires voisins.

Figure 3 : identités locale ou supra locale et affirmation des différences



Conclusion

Au-delà de l'aspect purement linguistique, les phénomènes d'intercompréhension ou leurs manifestations au niveau représentationnel me paraissent donc subordonnés aux diverses actualisations de l'identité en fonction des contextes. En effet, tout individu possède un répertoire d'identités sociales (Saville-Troike, 1982) et ce sont précisément ces rôles ou différents fragments d'identités qui « constituent des facettes d'une seule et même personnalité » (Lüdi, 1995 : 252). Chaque déclaration, dans un contexte donné, pourrait donc correspondre à l'actualisation d'une facette identitaire destinée à s'identifier à un groupe symbolisé par une langue, ou à produire de l'altérité envers d'autres agrégats sociaux également symbolisés par des langues. Bien entendu, cette approche identitaire ne résout pas tout, mais, dans certains cas particuliers comme celui de l'intercompréhension entre Maghrébins, elle peut contribuer à éclairer sous un autre angle des phénomènes d'apparence très contradictoires. En outre, elle souligne à nouveau le caractère relativement incontournable du triptyque langue/identité/représentation en sciences humaines et, plus particulièrement, en sciences du langage.

Bibliographie

Auger, N., Moise, C. 2004. « Identités méditerranéennes à l'épreuve de la migration : L'exemple des couples franco-arabes », in *Langues et contacts de langues dans l'aire méditerranéenne*, l'Harmattan, p. 39-50.

Biichlé, L., 2007. *Langues et parcours d'intégration de migrants maghrébins en France*, Thèse de Doctorat sous la direction de Jacqueline Billiez, Université Stendhal, Grenoble3.

Biichlé, L., Abouzaid, M., 2007. « Langues, identités et représentations en jeu sur la notion de frontière chez des locuteurs arabophones maghrébins », in N. Auzas, N. Cohen, S. Scarpa (eds.), *Les frontières en question*, PUG, p. 45-56.

Billiez, J., 1985. « Les jeunes issus de l'immigration algérienne et espagnole à Grenoble : quelques aspects sociolinguistiques ». *International Journal of Sociology of Language*, 54, p. 41-56. Amsterdam, Mouton.

Calvet, L.J., 1999. *Pour une écologie des langues du monde*, Plon.

Caubet, D., 1998. « Alternance de codes au Maghreb : pourquoi le français est-il arabisé ? », in *Plurilinguismes, alternance des langues et apprentissage en contexte plurilingue*, CERPL, 14, p. 121-142.

Chaker, S., 2002. « Tamazight (berbère) face à son avenir », in *Passerelles*, n° 24, p. 109-116.

Dufour, J., 2009. « La langue arabe, une et multiple ». *Langues et cité. Bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques, L'arabe en France*, n° 15, dir. Xavier North, p. 2-3.

Embarki, M., 2004. « Les deux niveaux de motivation de la variation phonétique en situation de contact des langues », in *Langues et contacts de langues dans l'aire méditerranéenne*, l'Harmattan, p. 183-196.

Ferguson, C.A., 1959. "Diglossia", in *Language and social context*, Paolo Giglioli (ed.), Penguin books, 1972, England, p. 232-251.

Grandguillaume, G. 1979. « Langue, identité et culture nationale au Maghreb », *Peuples méditerranéens*, 9, p. 3-28.

Jodelet, D., 2005. « Formes et figures de l'altérité », in : *L'Autre : Regards psychosociaux*, dir. Margarita Sanchez-Mazas et Laurent Licata, PUG, p. 23-47.

Laroussi, F., 1993. « Processus de minoration linguistique au Maghreb », in *Cahiers de linguistique sociale*, 22, p. 45-56.

Lüdi, G., 1995. « L'identité linguistique des migrants en question : perdre, maintenir, changer », in *Changement de langage et langage du changement: aspects linguistiques de la migration interne en Suisse*, L'âge d'homme, Métropole 10, Lausanne, p. 205-292.

Madray, F., Marcellesi, J.B., 1981. « Langues de France et nation », in *La pensée*, n° 221-222, p. 18-31.

Saville-Troike, M., 1982. *The ethnography of communication, an introduction*, Basil Blackwell Publisher Limited, Oxford.

Tabouret-Keller, A., 1982. « Entre bilinguisme et diglossie, du malaise des cloisonnements universitaires au malaise social », in *La linguistique, revue de la société internationale de linguistique fonctionnelle*, PUF, Paris, p. 17-43.

Taleb-Ibrahimi, K., 1995. *Les Algériens et leur(s) langue(s) : éléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne*, ed. El Hikma, Alger.

Notes

¹ 66 femmes, 39 hommes, dont 87 sans emploi et 47 faiblement ou pas scolarisés.

Dates de soumission/acceptation : 17 mars 2010 - 21 juillet 2010